

Jeudis 2, 9, 23 et 30 juillet :

None à 13 h 50

Vêpres à 15 h 30

S a m e d i 11 j u i l l e t

SOLENNITÉ DE SAINT BENOÎT

Translation des Reliques de Saint Benoît Patriarche des moines

Notre Père saint Benoît naquit à Nursie, en Ombrie, vers 480. Après avoir vécu quelques années en ermite dans la grotte de Subiaco, sa réputation de sainteté et l'éclat de ses miracles attirèrent de nombreux disciples : il fonda douze monastères et la grande abbaye du Mont-Cassin, en Campanie, qu'il dirigea jusqu'à sa mort en 547. Ses reliques furent apportées au 8^{ème} siècle, du Mont-Cassin ruiné par les Lombards, au monastère de Fleury, près d'Orléans, devenu depuis lors Saint Benoît-sur-Loire.

En 1964 saint Paul VI proclame saint Benoît "Patron de l'Europe" ; en 1980 saint Cyrille et saint Méthode lui sont associés, comme "co-patrons "de notre Continent, par saint Jean-Paul II.

10 h Tierce
Procession
Messe pontificale

17 h Vêpres pontificales
Salut du Saint-Sacrement
Exposition du Saint-Sacrement jusqu'à 18 h 30

L e s D i m a n c h e s d u m o i s d e j u i l l e t :

10 h Tierce
Procession
Messe

17 h Vêpres
Salut du Saint-Sacrement
Exposition du Saint-Sacrement jusqu'à 18 h 15

